# Conseil d'établissement de l'École secondaire de Donnacona

# Local Arc-en-ciel Mercredi 21 mai 2025, à 18h30

# **Procès-verbal**

#### 1. Accueil et mot de bienvenue

### 2. Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :	
Représentants des parents et élèves	Représentants de l'école
M. David Lessard (vice-président)	M. Jean-François Garneau (directeur)
Mme Rachel Langlois	M. Florian Sibille (directeur adjoint)
Mme Marie-Claude Hénault	Mme Marie-Pierre Olivier (enseignante)
Mme Caroline Couture	M. Réjean Martel (enseignant)
M. Marc Voyer (substitut)	Mme Christine Audet (enseignante)
Mme Émilie Gouillard (substitut)	Mme Suzanne Racine (enseignante)
Mme Audrey Walsh, présidente	Mme Geneviève Blouin (professionnel)
Mme Édith Trudel (représentante de la vile de Donnacona)	
M. Étienne Demers (élève)	
Mme Lorélie Kauffmann (élève)	
M. Jose Calderon	
Était absente:	Était absente :
Alice Landry (élève)	Mme Danielle-Christine Houde (soutien)

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Audrey Walsh fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre.

Proposé par Émilie Gouillard Approuvé par Marie-Claude Hénault

# ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 50-24/25

# 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 avril 2025

Geneviève Blouin nous partage qu'au point 6, pour les professionnels, il faudrait reformuler la phrase comme suit au sujet des parcours : Des rencontres débuteront sous peu avec certains élèves de 4e secondaire pour leur choix de parcours post-secondaire. Les rencontres se poursuivront au début de la prochaine année scolaire. Il est également dit que, dans l'organisation scolaire, il faut ajouter Parcours pro.

Proposé par Réjean Martel Approuvé par David Lessard

# ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 51-24/25

#### Suivis de madame Walsh

La présidente souligne l'initiative de projeter la vidéo de danse des classes d'adaptation scolaire lors des trois soirées du Cervelet d'or. Félicitations aux élèves, enseignants et organisateurs des Cervelets!

#### Suivis de la direction :

- Monsieur Garneau confirme que la firme rencontrée pour constituer l'horaire maitre a accepté le mandat.
- Monsieur Garneau salue le projet de danse mené par Marise Toupin et précise que c'est un beau succès.
- Monsieur Garneau était présent au Gala du député (persévérance scolaire) et précise que nos élèves étaient fiers et que cette fierté était partagée par les membres du personnel présents à cette belle soirée.
- En lien avec le point 15, il est dit que la vie étudiante offrira aussi, dès la prochaine rentrée, des défis culturels ou artistiques entre les élèves et les membres du personnel.
- Geneviève Blouin va demander l'avis des TES pour savoir comment nous pourrions rendre davantage disponibles les produits menstruels (lieu, affichage ...).

### 5. Interventions du public

Aucun public

# 6. Rapport des membres :

#### • Représentants des élèves :

Lorélie remercie tous ceux qui se sont impliqués aux trois soirées du Cervelet d'or, car c'était un bel événement. Étienne dit que c'était une des plus belles éditions.

Lorélie précise que le taux de participation actuel pour la sortie estivale est de 41%, mais qu'elle est optimiste, car il reste une journée d'inscription.

Il est dit que pour les élèves de 5<sup>e</sup> secondaire, avec le bal et les activités de fin d'année, il y a eu beaucoup de frais ce qui peut expliquer un moins grand engouement pour participer à la sortie estivale. Si la sortie doit être annulée parce que nous n'atteignons pas le taux de participation de 60%, nous pourrions regarder les résultats par cycle et permettre aux élèves d'un cycle de vivre la journée pendant que les élèves de l'autre cycle devraient aller en classe. Isabelle Houde va vérifier si elle peut proposer des places supplémentaires aux activités les plus populaires ce qui permettrait assurément d'augmenter le taux de participation.

En ce qui concerne l'activité à la Ronde, madame Marie-Claude Hénault a reçu l'information que l'on pouvait aussi utiliser la carte de débit et pas uniquement la carte de crédit.

Lorélie précise que le projet de repeindre la cafétéria n'a malheureusement pas été sélectionné par Alcoa cette année.

#### • Enseignants:

Nous avons une fin d'année scolaire bien remplie avec la nouvelle session d'examens à laquelle nous ajoutons des périodes de récupération en après-midi afin de respecter les 180 jours de classe. Parmi les préoccupations pour l'an prochain, il y a la mise en place du vouvoiement et l'interdiction du téléphone cellulaire à l'école.

Monsieur Réjean Martel est surpris que les élèves ne soient pas plus réactifs. Lorélie dit que les élèves se révoltent mais de façon privée. Madame Marie-Pierre Olivier dit que les jeunes ne semblent pas croire à la faisabilité de la mise en place de cette interdiction. Monsieur Réjean Martel précise que ce sera plus problématique à gérer sur les terrains extérieurs de l'école. La question se pose aussi pour la gestion des cellulaires pour les adultes de l'école. Madame Marie-Claude Hénault se demande si les jeunes comprennent l'objectif derrière l'interdiction du cellulaire.

• **Soutie**n : Aucun membre

#### Professionnel:

Le 9 juin, madame Valérie Morasse organise une visite personnalisée pour des élèves du primaire pour qui le passage au secondaire est plus anxiogène. À ce jour, 30 élèves ont confirmé leur présence.

Le projet Réinspire s'est bien déroulé. Il reste 2 demi-journées à faire dans les deux semaines à venir. Une des demi-journées va aider à faire un bilan avec les élèves. Le 4 juin, il y aura une réunion des 3 écoles pour faire le bilan général et trouver des pistes d'amélioration au programme. Nous avons un noyau de 7 élèves qui se sont présentés régulièrement aux ateliers. L'initiatrice du projet, Mme Christine Drolet, trouve que le projet est bien mené. L'an prochain, il est possible que l'on change la composition des adultes pour gérer le projet, puisque la mise en place est dorénavant faite.

Les orthopédagogues se questionnent au sujet de l'organisation scolaire pour les élèves plus vulnérables et le nombre de groupes (FMS ou Parcours Pro) qui nous seront donnés. L'organisation scolaire sera revue le 3 juillet prochain.

Les professionnels et les TES ont été disponibles pour les élèves affectés par le décès de Félix Nadeau (élève de l'école secondaire de St-Marc).

#### • Comité de parents :

Pas de message

#### 7. Demandes pour les sorties et activités

Les différentes sorties sont approuvées. Pour la sortie qui demande de la suppléance, elle est acceptée, mais les membres souhaitent que le montant de suppléance soit validé (certainement une erreur d'inscription).

Proposé par Émilie Gouillard

Approuvé par Caroline Couture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 52-24/25

### 8. Règles de vie

Monsieur Garneau précise que concernant le vouvoiement, l'interdiction du cellulaire et les substances psychoactives, nous attendons des écrits du CSS. Ce sont donc des points qui ne seront pas traités ce soir.

Monsieur Garneau explique que le comité sur les règles de vie s'est rencontré plusieurs fois et doit encore se rencontrer pour finaliser les propositions, notamment vendredi prochain. Les modifications possibles sont projetées sur l'écran et les commentaires et suggestions des membres du CÉ sont ajoutés. Le document final sera présenté quand il sera finalisé.

Pour le matériel oublié, il ne devrait plus y avoir de retenue et la conséquence sera à la discrétion de l'enseignant.

Plusieurs discussions sont engagées sur l'absentéisme et les actions ou les conséquences associées.

En ce qui concerne le code vestimentaire, il est dit que le comité est accompagné par l'organisme Sexplique dont Maude Michaud est la représentante. Elle est invitée à la rencontre collective du 10 juin et pourrait également présenter le projet aux membres du CÉ lors d'une séance extraordinaire. Madame Audrey va envoyer un Doodle, idéalement pour le 30 mai, pour tenir cette séance supplémentaire.

## 9. Voyages scolaires

Madame Émilie Gouillard demande, en lien avec des questions de parents et du fait que certains CSS ont fait le choix de ne plus permettre aux élèves de voyager aux États-Unis, si le CSS de Portneuf a une directive en ce sens. Monsieur Garneau dit que, pour le moment, nous n'avons pas reçu de directive spécifique. Monsieur Réjean Martel précise qu'il coûte souvent plus cher de voyager au Canada, par exemple sur la Côte Nord. Monsieur Étienne Demers précise qu'il y aurait aussi la possibilité de visiter de très beaux endroits au Québec.

#### 10. Affectation direction

Le courriel de confirmation a été fait à l'équipe. Pour la prochaine année scolaire, nous conserverons la même équipe de direction et Sonia sera maintenant à temps plein. Il y a peu de changement dans le CSS.

#### 11. Points de la direction

Monsieur Garneau qualifie le projet de danse des classes spécialisées de « magique ». Il tient à souligner la belle implication des enseignants et d'Isabelle Houde (en l'absence de Gabrielle Delisle) pour l'organisation des extraordinaires soirées des Cervelets d'or. Monsieur Garneau tient à remercier les membres du CÉ qui étaient présents pour remettre des bourses lors de ces soirées.

Le projet Réinspire est salué par monsieur Garneau.

En ce qui concerne la classe extérieure, le comité va se rencontrer dans 2 semaines et va regarder les prix pour le mobilier. La végétation qui va y être plantée est aussi à l'étude. L'inauguration aura lieu en octobre prochain. Madame Suzanne Racine fait mention du bel investissement des jeunes dans le comité.

Il est précisé que les élèves de 6<sup>e</sup> année ont visité l'école, aujourd'hui, en plus d'avoir assisté à la pièce de théâtre annuelle sur le passage primaire-secondaire.

# 12. Correspondance du CÉ

Aucune correspondance

#### 13. Comité EHDAA

Il n'y a pas de communication.

### 14. Rencontre de juin et souper

Traditionnellement, nous soupons au restaurant pour la dernière rencontre du CÉ. Cette année, ce sera au Calvados À Pont-Rouge. Le début de la rencontre est prévu à 17h30 le 18 juin.

# 15. Intervention du public

Aucune intervention

#### 16. Levée de l'assemblée

La rencontre a pris fin à 20h53.

Proposé par David Lessard

Approuvé par Marie-Claude Hénault

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 53-24/25